

LES JEUNES ADULTES ET LE VIN...

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Dans le cadre d'un colloque organisé le 27 juin 2007 à Lorgues (Var), une table ronde a abordé le thème des Jeunes et du vin. Voici, en résumé, les propositions d'actions issues des conclusions* de cette rencontre.

AU NIVEAU DES ORGANISATIONS VITICOLES ET DES ENTREPRISES

Il faut « parler du vin » aux jeunes adultes, tout simplement. C'est-à-dire qu'il faut :

- Des initiations conviviales : découvertes et dégustations gratuites pour les jeunes, clubs spéciaux jeunes, présoirées...
- Parler à l'ensemble des Français : information sur les lieux de vente "plaisir", manifestations festives toutes générations, mots simples, cohérence entre « valeurs goût » et « valeurs santé » du vin.
- Ne pas oublier les jeunes étrangers, notamment étudiants, souvent isolés et peu conviés.

Parler du vin aux jeunes, ce n'est pas élaborer des produits ou des packagings « spéciaux jeunes », destinés à être noyés dans les linéaires (seules exceptions : quelques effervescentes, sur les circuits « nuit »).

Ainsi, sur les différentes façons de bien « parler du vin aux jeunes adultes » :

- Une seule dépend principalement des entreprises : l'information sur les lieux de vente.

• Toutes les autres dépendent plutôt des organisations, collectives et syndicales...

AU NIVEAU DE LA RECHERCHE

- Soutenir les différents professionnels qui recherchent des solutions alternatives, non manichéennes et innovantes, en matière de prévention des abus d'alcool.
- Étudier, segment par segment, la population des jeunes adultes français dont les opinions globales et majoritaires (bonne image du vin, conservatisme...) ont été plusieurs fois "découvertes" depuis quatre ans et méritent d'être détaillées.

AU NIVEAU DES INSTANCES PROFESSIONNELLES

- Consacrer désormais au moins 15 % des financements collectifs à la défense du marché global du vin, à parler du « vin en général » en France.

- Doter la filière d'une « Charte » sur les sujets sociaux, médicaux et scientifiques.

AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT

- Ouvrir le dialogue
- Négocier un bilan de l'existant (cf. point suivant...).



ROCHER ©

AU NIVEAU DU PAYS

Après 17 années de politique de diabolisation du vin, face au développement des problèmes d'alcool chez les jeunes, l'État doit faire réaliser un audit indépendant sur l'efficacité de cette politique et des sommes investies.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "Les 4 vérités sur le vin"

BERNARD GIRAL (MÉDECIN GÉNÉRALISTE),
DIANE CAILLARD (VIGNERONS COOPÉRATEURS DE VAUCLUSE), **FABRICE DELORME** (RESPONSABLE DE CAVEAU À TAVEL),
JEAN-LUC FLAUGÈRE (VIGNERON),
PIERRE JAUFFRET (VIGNERON),
PIERRE LECLERC (ANCIEN ANIMATEUR DU COREVI), **LIONEL LERCH** (DIRECTEUR DE JAILLANCE), **MARC OLIVIER** (JOURNALISTE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN), **PATRICIA PICARD** (DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE PILOTAGE VITIVINICOLE RHÔNE-ALPES), **SYLVIE REBOUL** (SYNDICAT DES VIGNERONS DES CÔTES DU RHÔNE), **MICHEL RÉMONDAT** (DIRECTEUR DE VITISPHÈRE), **FRANÇOIS ROTH** (UNION VITICOLE DU BEAUJOLAIS), **VIVIANE GRIGNAN** (RETRAITÉE DU SYNDICAT DES VIGNERONS DES CÔTES DU RHÔNE).

* Les conclusions complètes et détaillées de ce colloque sont consultables sur le blog : <http://web.mac.com/quatreverites>
Signataires des conclusions de la table ronde sur "Les jeunes et le vin" : Mesdames **Michèle Fauque** et **Sylvie Reboul**, Messieurs **Philippe Brel**, **Yohan Castaing**, **Pascal Coureit**, **Joël de Leiris**, **Fabrice Delorme**, **Bernard Giral**, **Olivier Houles**, **Pierre Leclerc**, **Edmond Meroni**, **Jérôme Quiot**, **Michel Rémond**, et les trois organisateurs du colloque :  **Guide Vins et santé**, **Corevi** et "Les 4 vérités sur le vin".

les 4 vérités



sur le vin

CAHIER D'INFORMATION POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BIENFAITS ET MÉFAITS DU VIN / BULLETIN N°3 / SEPTEMBRE 2008 / PRIX 1€

L'Éditorial du Professeur Jean-Robert Pitte*

IL EST GRAND TEMPS DE RÉFORMER LA LOI EVIN et de proclamer dans tous les médias que le vin est avant tout une boisson de culture et non un quelconque moyen de s'alcooliser. Il n'est pas question de nier qu'il contienne entre 10 et 18 % d'alcool, selon sa provenance, son millésime, son mode d'élaboration.

LE VIN, BOISSON DE CULTURE...

Pas question non plus de cesser la lutte contre l'alcoolisme, véritable fléau qui tue encore beaucoup trop en France, comme à l'étranger. Mais que l'on regarde la réalité en face : la plupart des méfaits dus à l'alcool sont liés à la bière, aux apéritifs divers, aux jus de fruits mêlés qui font la fortune des alcooliers. Il est significatif que la municipalité d'Argentan, une ville de Normandie qui compte quatre lycées, vienne de décider d'interdire les ventes d'alcool aux mineurs le mercredi et qu'une grande surface du Quartier Latin de Paris, ouverte jusqu'à minuit, ferme son rayon d'alcools le soir. Oui, les jeunes de tous milieux boivent trop et n'importe comment. Auparavant, seuls les garçons découvraient au service militaire le morose plaisir de la cuite ou, pour certains, pendant leurs études de médecine. Désormais, cela commence à la fin du collège, devient plus fréquent au lycée, obligatoire en

classe prépa ou dans les grandes écoles, comme le petit joint du soir avant de dormir, et l'habitude ne passe plus, avec ses désastreuses conséquences qui ne se font pas attendre. Les parents et l'Éducation doivent en prendre conscience d'urgence.

Faire la morale étant devenu très contre-productif, il n'y a pas d'autre solution que de proposer un substitut moins dangereux et culturellement enrichissant. Il est urgent d'initier les jeunes à la dégustation raisonnable du bon vin, lequel n'est pas nécessairement cher. La meilleure façon est d'inviter les jeunes vignerons talentueux, si nombreux aujourd'hui dans toutes les régions, à venir expliquer leur métier, leur production, la manière intelligente et joyeuse de boire en compagnie de ses amis. Ainsi initiés par de jeunes aînés rayonnants, ils comprendront très vite que le vin n'est pas une boisson de vieux. Il suffit de créer la mode.


Nos élus, notre Ministre de l'Éducation nationale doivent comprendre que c'est une nécessité pour l'avenir de la jeunesse et en même temps celui de la viticulture française. Il est paradoxal de voir de jeunes Américains, Anglais, Japonais, Chinois ou même Indiens s'intéresser passionnément au vin, alors que les Français se délectent de soda marron et sirupeux additionné de médiocre alcool de grain issu des froides contrées du nord des îles britanniques. Jeunes compatriotes, ressaisissez-vous, retrouvez le goût perdu du jus fermenté de la treille !


* Jean-Robert Pitte est agrégé de géographie, docteur ès lettres, professeur et ancien président de l'Université Paris IV Sorbonne.



UN EXEMPLE À SUIVRE

En ces temps où parler de vin dans la presse relève du parcours du combattant, il nous est agréable de saluer *Le Dauphiné Libéré* qui a mis en valeur (et en première page, édition du 2 mars 2008) le travail des Professeurs Joël de Leiris et François Boucher. Ces deux chercheurs ont en effet mis en évidence le rôle protecteur du vin contre certaines maladies cardiovasculaires.

 Bonnefoi, c'est vous, c'est moi. C'est une personne qui se pose des questions sur la consommation de vin, ses effets sur la santé, les limites à ne pas dépasser... Il attend des réponses objectives et sans parti pris.

 Padedoute répond aux questions pour lesquelles on dispose d'informations validées scientifiquement au niveau mondial. Ce sont essentiellement les sujets médicaux.

Ce cahier est édité par l'Association « Les 4 vérités sur le vin ». Siège social : c/o Comité vitivinicole Rhône-Alpes, 18 av. des Monts d'Or, 69 890 La Tour de Salvagny. Tél. 04 78 19 61 48. Fax. 04 78 19 61 51. Directeur de la publication : Fabrice Delorme. Conception graphique : Pierre Monnier/Le Vigneron des Côtes du Rhône (Avignon). Illustrations : Claude Rocher. Impression : Barthélemy (Le Pontet). Dépôt légal : à parution / ISSN 1774-8186. Internet : <http://web.mac.com/quatreverites>
Commandes : minimum 100 ex. à 0,40 €/ex. soit 40 € (pas de TVA). Pour les quantités inférieures à 100 exemplaires, voir notre site Internet.

BON DE COMMANDE DU CAHIER N° 3

Nom :
Adresse :
Téléphone : Fax :
E-mail :
 Commande paquets de 100 ex. du n° 3 à 0,40 €/unité soit 40 € le paquet de 100 ex. (non assujetti à la TVA)
 Ci-joint un chèque de € (nb paquets..... x 40 €) à l'ordre de Association "Les 4 vérités sur le vin"
 Souhaite recevoir une facture acquittée.
À faire parvenir avec votre règlement à : Association "Les 4 vérités sur le vin", c/o Comité vitivinicole Rhône-Alpes, 18 av. des Monts d'Or, 69 890 La Tour de Salvagny.

DIFFUSÉ PAR :

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION